

GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens asbl
Rue de Londres 15
1050 Bruxelles



Au Collège des Bourgmestre et Échevins
Boulevard Anspach 6
1000 Bruxelles

OBJET : Avis du GRACQ et du Fietsersbond relatif à l'enquête publique concernant le réaménagement de la portion de la rue du Lombard comprise entre la Place Saint-Jean et la rue de l'Étuve.

Vendredi 10 mars 2017.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond ont pris connaissance du projet de réaménagement de la rue du Lombard. Nous remettons un **avis défavorable** par rapport au projet proposé.

Actuellement, la rue du Lombard est peu sécurisante pour les cyclistes : elle comporte une bande cyclable suggérée en descente et en montée, où le cycliste côtoie un trafic important. Le réaménagement de cette portion de rue est l'occasion d'**améliorer les conditions de déplacement à vélo sur cet axe**, or ce point est totalement absent des objectifs du projet.

Si la rue du Lombard ne fait pas partie du réseau d'ICR, elle est **empruntée par de très nombreux cyclistes** pour relier le centre-ville et le haut de la ville, notamment parce qu'elle est asphaltée, au contraires des rues parallèles qui sont pavées et donc très peu praticables pour les cyclistes (confort et sécurité). Elle permet également d'assurer des déplacements plus rapides qu'au sein du piétonnier, parfois impraticable aux heures de forte affluence piétonne. Ces raisons justifient qu'un minimum de confort et de sécurité soient assurés pour les cyclistes sur le tronçon concerné.

Nous sommes **favorables à la réduction de la largeur de la chaussée carrossable** afin de réduire la vitesse du trafic motorisé. Le différentiel de vitesse entre les cyclistes et le trafic motorisé étant peu élevé **en descente, nous proposons d'y maintenir une simple bande cyclable suggérée.**

Dans le sens de la montée, le différentiel de vitesse important entre les cyclistes et le trafic motorisé risque par contre d'être à l'origine de dépassements dangereux (et illégaux) pour les cyclistes. Comme le souligne la note explicative jointe au projet, l'axe est marqué par un flux de circulation important. Ces raisons justifient que soit prévue une **piste cyclable marquée dans le sens de la montée**. Nous insistons donc pour que le projet soit amendé dans ce sens.

Nous **approuvons le déplacement de la station Villo !** tel que prévu par le projet, afin d'améliorer la connexion entre le service de vélos partagés et l'arrêt de bus. Nous **appuyons également l'augmentation du nombre d'arceaux vélo** en voirie prévue par le projet.

Par ailleurs, nous demandons que des représentants de nos deux associations puissent être entendus lors de la commission de concertation du mercredi 29 mars 2017.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens,

Florine CUIGNET

Pour le Fietsersbond,

Roel DE CLEEN